

Notice d'information – Gestion administrative du FIPHFP « volet aides, conventions, DOETH »

Cette notice concerne les traitements suivants découlant de la gestion administrative du FIPHFP :

- Les aides versées aux employeurs publics (plateforme des aides) ;
- Les conventions conclues avec les employeurs publics et les centres de gestion ;
- Les conventions conclues avec des partenaires ;
- La gestion et le contrôle de la campagne des DOETH.

1 - Qui collecte les données à caractère personnel ?

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (ci-après « FIPHFP »), est un établissement public à caractère administratif créé par la [loi n°2005-102 du 11 février 2005](#), dont la gestion administrative a été confiée à la Caisse des Dépôts ; son siège est situé 12 avenue Pierre-Mendes France – 75013 PARIS.

La Caisse des dépôts et consignations (ci-après « Caisse des Dépôts ») est un établissement spécial créé par la loi du 28 avril 1816 dont le siège est situé 56 rue de Lille - 75007 PARIS.

Le FIPHFP et la Caisse des Dépôts sont amenés à collecter et à traiter des données à caractère personnel relatives aux collaborateurs des employeurs de la fonction publique, y compris les collaborateurs bénéficiaires des aides, les collaborateurs en situation de handicap, les tuteurs et auxiliaires de vie et les collaborateurs des prestataires externes des employeurs ainsi que les contacts chez les employeurs et les Centres de Gestion, en leur qualité de responsables conjoints du traitement de gestion administrative du FIPHFP.

2 - Quelles sont les données à caractère personnel traitées ?

La notion de données à caractère personnel désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

2.1 – Collecte directe

La Caisse des Dépôts et le FIPHFP sont amenés à collecter et à traiter des données relatives à votre identité ainsi que vos coordonnées professionnelles. Ces données sont collectées directement auprès de vous-même via notamment nos formulaires, nos sites Internet, notre assistance téléphonique et par courriers et courriels. Dans les formulaires, le caractère obligatoire des réponses est indiqué. Si vous ne souhaitez pas fournir les renseignements demandés, vous ne pourrez a priori pas accéder à certains services. Les autres informations sont destinées à mieux vous connaître et sont, par conséquent, facultatives.

2.2 – Collecte indirecte

La Caisse des Dépôts et le FIPHFP sont amenés à collecter et à traiter des données relatives à l'identité, aux coordonnées et à la situation professionnelles, à la situation financière. Dans certains cas spécifiques, des données de santé sont collectées, ainsi que toute information de nature à justifier les droits qui peuvent être attribués à l'employeur. Les données à caractère personnel des collaborateurs des employeurs et des centres de gestion, dont les collaborateurs bénéficiaires des aides, les collaborateurs en situation de handicap, les tuteurs et auxiliaires de vie et les collaborateurs des prestataires externes des employeurs peuvent être collectées auprès des employeurs publics et des centres de gestion via notamment les formulaires des services du FIPHFP sur la Plateforme Employeurs Publics (<https://plateforme-employeurs.caissedesdepots.fr/>) et, dans certains cas, par courrier. Les données demandées sur ces formulaires ou par courrier sont strictement nécessaires à l'obtention des aides et / ou pour satisfaire à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans le secteur public.

3 - Quelles sont les finalités et les bases légales de ce traitement des données à caractère personnel ?

Le traitement de données à caractère personnel a pour finalité d'assurer la gestion administrative du FIPHFP, dans son volet « aides, conventions, DOETH ». Dans ce contexte, il permet à la Caisse des Dépôts et au FIPHFP de :

- Gérer les interventions pour les employeurs publics,
- Gérer le financement des projets des partenaires,
- Instruire et recouvrer les recettes, y compris par des contrôles,
- Informer et conseiller les employeurs publics.

Le traitement est mis en œuvre sur la base légale de l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique.

4 - Quels sont les destinataires et sous-traitants des données à caractère personnel ?

La Caisse de Dépôts et le FIPHFP peuvent être amenés à transmettre des données à caractère personnel sans votre accord préalable afin de se conformer à une exigence légale. A ce titre, la Caisse des Dépôts et le FIPHFP pourront transmettre des données à caractère personnel s'ils jugent qu'il est nécessaire de le faire afin de se conformer à une assignation judiciaire, un mandat, jugement ou ordonnance, ou à une autorité compétente dans le cadre d'une mission d'enquête particulière et notamment pour la défense de leurs droits.

La Caisse des Dépôts et le FIPHFP peuvent avoir recours à des sous-traitants (toute société ou entité juridique amenée à traiter des données à caractère personnel suivant les instructions de la Caisse des Dépôts et du FIPHFP) pour le traitement de tout ou partie des données à caractère personnel dans la limite nécessaire à l'accomplissement de leurs prestations. La Caisse des Dépôts et le FIPHFP s'engagent à ce que leurs sous-traitants présentent les garanties suffisantes quant la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées.



La Caisse des Dépôts et le FIPHFP s'engagent à ne pas vendre, louer ou céder de données à caractère personnel à des tiers sans le consentement des personnes concernées.

5 - Est-il effectué un transfert de vos données à caractère personnel hors de l'Union Européenne ?

Les données à caractère personnel sont stockées sur le territoire français. Le traitement des données à caractère personnel ne donne lieu à aucun transfert hors de l'Union Européenne.

Dans l'hypothèse où un transfert de données à caractère personnel hors de l'Union Européenne serait envisagé, la Caisse des Dépôts et le FIPHFP s'engagent à en informer les personnes concernées par tous moyens et à mettre en œuvre les garanties appropriées telles que prévues par le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 et par la loi « Informatique et Libertés ».

6 - Pour quelle durée conservons-nous vos données à caractère personnel ?

La Caisse des Dépôts et le FIPHFP traitent et conservent les données à caractère personnel dans un environnement sécurisé répondant aux normes de sécurité en vigueur s'agissant de l'hébergement de données de santé, pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Les données à caractère personnel sont conservées 3 ans à compter de leur collecte en base active, puis 7 ans en archives intermédiaires en application de l'article L131-2 du code des juridictions financières.

Les données collectées par courriel au titre de l'information des employeurs sont conservées 30 mois.

7 - Quels sont vos droits et de quelle manière pouvez-vous les exercer ?

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment au Règlement Européen (UE) du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants :

- droit d'accès et de rectification, mise à jour et complétude de vos données à caractère personnel,
- droit de définir le sort de vos données à caractère personnel après la mort et de choisir à qui la Caisse des Dépôts et le FIPHFP devront communiquer (ou non) vos données à caractère personnel,
- droit à la limitation du traitement,
- droit de s'opposer au traitement pour des raisons tenant à sa situation particulière.

Pour exercer les droits définis ci-dessus, vous pouvez contacter :

La Caisse des Dépôts en écrivant à l'adresse suivante : Caisse des dépôts et consignations – Données Personnelles - Établissement de Bordeaux – 6, place des citernes – 33059 BORDEAUX CEDEX, par mail à l'adresse mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr ou en remplissant le formulaire de



demande d'exercice de droits à l'adresse www.caissedesdepots.fr/protection-des-donnees-personnelles.

Le FIPHFP : par courriel à l'adresse DPD-FIPHFP@caissedesdepots.fr ou par écrit à l'adresse postale : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique – Données personnelles - 12 avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13.

La Caisse des Dépôts et le FIPHFP vous informent que certaines demandes de droits nécessitent la fourniture d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport), tels que :

- le droit d'accès
- le droit de rectification de données collectées auprès de tiers
- le droit de limitation, selon les cas.

La Caisse des Dépôts et Consignation et le FIPHFP s'engagent à vous répondre dans un délai d'un mois, ou de trois mois en cas de demande particulièrement complexe.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (**CNIL**) ou d'obtenir réparation auprès des tribunaux compétents si vous considérez que la Caisse des Dépôts et le FIPHFP n'ont pas respecté vos droits.

8 - Comment nous contacter ?

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos données à caractère personnel par la Caisse des Dépôts et le FIPHFP, s'agissant du traitement « Gestion administrative du FIPHFP » volet aides, conventions, DOETH », vous pouvez contacter :

- le délégué à la protection des données (DPO) de la Caisse des Dépôts par courriel à l'adresse dpo@caissedesdepots.fr et
- le délégué à la protection des données (DPD) du FIPHFP à l'adresse : DPD-FIPHFP@caissedesdepots.fr